Envoyé en préfecture le 21/02/2026
Reçu en préfecture le 21/02/2026
Publié le
ID : 022-212201958-20260219-20260117-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLEUBIAN

Séance du 19 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 19 février à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUBIAN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Loïc MAHÉ, Maire de PLEUBIAN.

Etaient présents : L.MAHÉ, G.LE BRIAND, F.AMBERT, F.TILLY, P.BOURGES, M.LE GALL, M.KERGALL, J. GICQUEL, I.LE CORRE, M.MERLE L.LE MOULLEC, N.MARCHOU, R.BERTHOU, M.LE PARLOUËR, M.PHILIPPOT, A.LE MORVAN, S.MOREAU, L.PARANTHOEN
Excusée : V.CORLOUËR procuration à F.AMBERT
Secrétaire : F.AMBERT
Assistaient : A.LE CONTELLEC, Directrice Générale des Services, JL.THOMAS, Conseiller aux Décideurs Locaux secteur LANNION

Membres de référence : 19 — Membres en exercice : 19
Membres ayant pris part à la délibération : 19

DISPOSITIF DE LOCATION DE KAYAK/PADDLE/ CONVENTION D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET APPLICATION D'UN TARIF (7.10)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nouvelle proposition de l'entreprise SAS KAYAKOMAT qui consiste en la proposition d'accéder d'une manière autonome par le biais de son téléphone portable à la location d'un matériel kayak et paddle,

Considérant le bilan de cette offre proposée lors de la saison estivale 2025,

Il convient d'autoriser temporairement l'implantation de la station de location pour une durée de 6 mois du 1er avril au 30 septembre 2026, et de fixer le tarif d'occupation du domaine public à 60 € par mois.

Après avoir délibéré à l'unanimité,

- **Décide** d'autoriser le maire à signer la convention avec la SAS KAYAKOMAT pour la durée du 1er avril au 30 septembre 2026,
- **Fixe** le tarif d'occupation du domaine public à 60 € par mois,
- **Autorise** le maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Le Maire,
Loïc MAHE

MAIRIE DE PLEUBIAN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Côtes-d'Armor